

Suite à la CAP des Assistants des Bibliothèques du **27 novembre 2009**, voici les résultats de la liste d'aptitude et avancement de grade *sous réserve de validation par le ministère*.

**Liste d'aptitude Assistant des Bibliothèques au titre de l'année 2009** (10 promo possibles, 1519 agents promouvables) :

Au titre du ministère chargé de la culture et de la communication :

Liste principale :

DURAND Patrick	BnF
DANTZER Gilles	BnF

Liste complémentaire:

AUFORT Jean-Marc	BPI
------------------	-----

Au titre du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche :

Liste principale (par ordre alphabétique) :

AGUESSY Auguste	SCDU Paris 8
ANTONUCCI-DESENFANTS Claudine	SCDU Paris 3
BONNOT René	SCDU de Franche Comté
DESCLOMESNIL Irène	INHA
DURAND Jean-Michel	SCDU Rouen Haute Normandie
LE PIMPEC Micheline	SCDU Antilles-Guyane
SEMPREZ Angèle	SCDU Bourgogne
VENTURA Marie-Pierre	BCIU Clermont 2

Liste complémentaire :

1.WEITLAUFF Jean-Michel	BIU Montpellier 1,2,3
2.RAZANAMANANA Henriette	SCDU Paris 6
3.BOYER Stéphane	SCDU Perpignan

**Avancement dans le grade d'assistant des bibliothèques classe exceptionnelle** (10 promo possibles, 5 agents promouvables) :

Au titre du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche :

MADKAUD Daniel	SCDU Antilles-Guyane
RECH Patricia	SCDUT Compiègne
TASSIUS Denise	SCDU Antilles-Guyane
TOSATTO Claude	SCDU Toulouse 3

**Avancement dans le grade d'assistant des bibliothèques classe supérieure** (6 promo possibles, 59 agents promouvables) :

Au titre du ministère chargé de la culture et de la communication :

SIRI Denise	BnF
-------------	-----

Au titre du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche :

BENCHIKER Djamila  
DUCAMP Annette  
LEGEARD Jean-Paul  
NARCY Béatrice  
PION Catherine

BIU CUJAS Paris 1  
CFCB Médiakitaine Bordeaux 4  
SCDU Haute Bretagne Rennes 2  
SICD Ste Geneviève Paris 3  
BDIC Paris 10

La CAP a donné un avis favorable à toutes les titularisations (16 agents).

La CAP a donné un avis favorable à une demande de détachement d'une collègue TRF vers la BnF.

La CAP a donné son accord à une demande de titularisation d'un travailleur handicapé à la BnF.

***Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter vos élues :***

Aurélié Darmon : aurelie.darmon@paris-sorbonne.fr

Patricia Rech : patricia.rech@utc.fr